

Anna et Chloé , 51
Sous la direction de Jade Kermarec
Enseignante de Lettre moderne
Collège de Frangy
375 rue du stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 07 avril 2025

A l'attention des membres
de la convention du
patrimoine mondial
de L'Unesco.

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Madame, monsieur,

Nous sommes des élèves de cinquième du collège de Frangy .
Nous aimerions formuler une demande un peu particulière : celle de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nos arguments sont les suivants :

Nous voudrions placer la vallée des Usses au patrimoine car cela continuerait de protéger la vallée des Usses qui est très ancienne maintenant. Cela fait depuis le XII ème siècle qu'on la connaît, Elle a connu des ponts et des cascades comme le pont romain de Frangy qui la surplombe. Il y a aussi la cascade de la Caille qui la compose et il est important de continuer de la protéger.

Nous voudrions aussi vous parler de la vallée des Usses car cela permettrait de protéger la faune et la flore, de nombreuses espèces y vivent comme le lynx qui est un animal rare et protégé ou aussi comme la cigogne qui est un oiseau migrateur qui reste un mois dans la vallée des Usses pour se nourrir et s'hydrater , cela permettrait de soutenir l'éco-système.

Classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco permettrait aussi de la protéger et de la préserver son éco-système et d'assurer sa gestion durable. Cela garantirait sa protection sur le long terme, pour les générations futures.

Nous vous remercions d'avance madame, monsieur de la considération que vous accorderez à notre demande.

Anna et Chloé